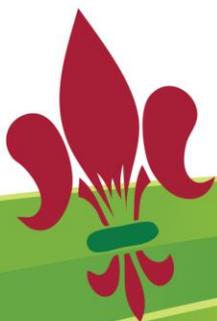




APPEL D'OFFRES

Continuum en éducation



1440, 9^e Avenue Nord, Regina (SK)
1 877 273-6661 • ecolefrancophone.com



Table des matières

Aperçu de l'institution	3
MANDAT	4
Mandat	4
Date limite de dépôt de la soumission.....	4
SOUSSION	5
Contenu de la proposition	5
Exigences et spécifications du produit	6
Adjudication du contrat	5
Renseignements	5

Aperçu de l'institution

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) est doté de 13 écoles et de 2 pavillons répartis dans 11 localités. Le CÉF s'étend sur tout le territoire de la Saskatchewan. Il se compose de 10 régions scolaires, toutes représentées par un conseiller ou une conseillère scolaire dont 5 régions en milieu urbain et 5 régions en milieu rural.

L'éducation francophone en Saskatchewan

Le CÉF s'est doté d'un triple mandat scolaire, culturel et communautaire en vue de préparer ses élèves à devenir de fiers francophones, citoyens accomplis.

Sa mission

Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.

Sa vision

L'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer comme francophone et de contribuer à part entière dans la société.

Ses valeurs

Une éducation francophone de grande qualité est essentielle à l'épanouissement de notre communauté francophone et à chacun de nos élèves. Dans le but d'assurer que chaque élève reçoive cette éducation de qualité et connaisse le succès, les principes et les valeurs suivantes sont au cœur de toute action entreprise par le CÉF.

Relations interpersonnelles

Nous valorisons le développement du respect d'autrui, l'appréciation des autres et une conscience sociale chez nos élèves.

Environnement sain

Nous valorisons une communication ouverte et efficace dans un environnement sain et sécuritaire.

Culture d'excellence

Nous valorisons une culture d'excellence qui se soucie du succès pour tous ainsi que d'un engagement à l'épanouissement communautaire.

Le partenariat

Nous valorisons le partenariat foyer – école – communauté fondé sur les principes de tolérance, d'inclusion et de respect.

Innovation

Nous valorisons l'innovation, en cherchant à améliorer constamment l'existant.

Ouverture sur le monde

Nous valorisons la découverte de l'espace francophone, l'ouverture sur le monde et l'innovation.

MANDAT

Mandat

Le CÉF et ses partenaires de la petite enfance ainsi que du post-secondaire travaillent de concert pour renforcer le continuum en éducation et pour développer une vision commune de l'éducation francophone en Saskatchewan des services de garde au post-secondaire.

Dans ce cadre, ils souhaitent faire appel à un consultant qui mettra en place une méthodologie pour consulter les parties prenantes et rédigera par la suite une vision commune de l'éducation francophone en SK pour les quinze prochaines années.

L'éducation des enfants, des élèves et des étudiants francophones est au cœur des priorités des partenaires. Le CÉF et ses partenaires souhaitent unir leurs spécificités afin de coordonner tous les maillons du continuum éducatif et assurer des transitions de qualité.

Le continuum en éducation permettra de mettre en place tous les moyens nécessaires pour accompagner les enfants, les élèves et les étudiants francophones tout au long de leur parcours, depuis le service de garde jusqu'au post-secondaire, incluant l'université du 3^{ème} âge.

Date limite de dépôt de la soumission

Le document final (rapport en formats Word et PDF) doit être envoyé au secrétariat de la Direction générale au plus tard le **mardi 27 juillet 2021**, à midi (heure de la SK) à l'attention de Mme Cathy Colombet : ccolombet@cefsk.ca

SOUSSION

Contenu de la proposition

La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- Les coordonnées de l'entreprise soumissionnaire (adresse postale et électronique, numéros de téléphone et télécopieur) ;
- La description de l'entreprise et l'expérience pertinente ;
- Une brève description du mandat tel que compris par l'entreprise et son plan d'action ;
- La description complète des livrables proposés ;
- La connaissance du milieu éducatif, des services de garde jusqu'au post-secondaire ;
- La description détaillée de l'approche proposée et des échéanciers de travail ;
- La méthodologie préconisée pour réaliser le mandat ;
- Le coût total des honoraires professionnels et toutes autres dépenses nécessaires à l'accomplissement du mandat, précisé selon chaque volet.

Critères de sélection

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

Éléments d'évaluation	Poids
Contenu de la proposition (compétences de l'équipe, plan de travail, échéancier, méthodologie proposée, etc...).	40 %
Excellente connaissance de la petite enfance, du primaire, du secondaire et du post-secondaire.	40 %
Bonne connaissance de l'éducation au Canada, en milieu francophone minoritaire.	20 %

Note : Puisque certaines consultations devront être effectuées auprès d'anglophones unilingues, l'expert-conseil doit démontrer sa capacité de travailler dans les deux langues officielles.

Adjudication du contrat

Le contrat sera adjugé au mérite. Le CÉF se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition. Le contrat ne sera pas nécessairement accordé au moins-disant.

Renseignements

Mme Cathy Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale.